## FICHE DE SUIVI MOUVEMENT à renvoyer au plus vite au SEUNSA (disponible sur le site)

## 1<sup>er</sup> DEGRE



Fiche de suivi à retourner accompagnée de l'accusé de réception et de la liste de vœux à : Syndicat des Enseignants UNSA- Maison des Syndicats - 2 rue du Parc - 71100 CHALON SUR SAÔNE

Nom:	Adresse perso :	Tel fix	ke:
Prénom :		Tel po	ort:
Date de naissance :	E-mail :		
		Syndi	qué : o Oui o Non
Affectation actuelle :			
Nature de l'établissement (nom, adresse, téléphone) :			
Circonscription:			
Nature du poste : o Directeur o Faisant fonction o Chargé d'école o Adjoint o ASH o Brigade o Stagiaire Etes-vous inscrit sur la liste d'aptitude de directeurs ? : o Oui o Non			
Etes-vous actuellement nommé(e) à titre provisoire ? o Oui o Non			
ELEMENTS DE CALCUL DE VOTRE BAREME			Ne rien noter (Réservé aux élus du personnel)
A - Ancienneté générale de service au 31.08.2014 dans			A - AGS :
l'Education Nationale :			
ans jours			TOTAL A :
B - Majorations et/ou bonifications éventuelles			B - Bonifications
1 - Ancienneté dans le poste : ans			Ancienneté dans le poste :
2 - Postes occupés en RAR ou RRS depuis la rentrée scolaire, cochez les			Death DAD (DDC
cases :			Poste RAR/RRS :
o 11/12 o 12/13 o 13/14			Poste AS H :
3 - Nomination, sans qualification, au mouvement manuel sur un poste			
ASH ou brigade spécialisée. Cochez les cases :			Poste fermé :
o 11/12 o 12/13 o 13/14			Vœu dans la même école : Vœu dans le même secteur :
<u>4 – Interim de direction</u> : o oui o non			voca dans le meme secteur .
<u>5 - Suppression de poste à la rentrée:</u> o 2014			Interim direction :
Durée d'occupation du poste fermé : année(s) scolaire(s)			
<u>6- Handicap :</u> o oui o non			Rappr conjoints :
<u>7-</u> <u>Rapprochement de conjoint</u> : o oui o non			Rapp résidence de l'enfant :
( Pas de points rapprochement pour les entrants)			
<u>8 – Rapprochement de résidence de l'enfant</u> : o oui o non			Handicap :
9 - Enfants à charge nés entre le 01.06.98 et le 01.03.2014			E.C.
Date(s) de naissance :			Enfants
10 - <u>Enfant handicapé donnant droit à allocation sans limite d'âge</u> :			BAREME = A + B
	o oui o non		TOTAL -
			TOTAL =

IMPORTANT: Pour être en règle avec la loi « Informatique et libertés », il nous faut impérativement votre accord daté et signé.

J'accepte de fournir au Syndicat des Enseignants les informations nécessaires au suivi de mon dossier. JE DEMANDE AU syndicat des Enseignants de me fournir les informations administratives et corporatives concernant notamment la gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès, notamment à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au

Syndicat des Enseignants, Maison des Syndicats, 71000 Chalon.